

SECRETARIAT EXECUTIF

Novembre 2009

Novembre 2007 - Octobre 2009

Rapport des activités de la COMIFAC



Table de matières

Sigles et abréviations.....	3
Introduction.....	4
1. Rappel des missions de la COMIFAC.....	5
2- Activités menées.....	5
2.1 Planification, Suivi-évaluation de la mise en oeuvre du Plan de Convergence	6
2.2 Communication et information de tous les acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur Forêts-Environnement	8
2.3 Concertation-Dialogue national et international sur les forêts pour une participation large des acteurs à la prise de décisions	10
2.4 Coordination de la mise en oeuvre du Plan de Convergence.....	14
2.5 Conseils des Ministres	18
3- Difficultés rencontrées.....	19
4- Perspectives à court terme.....	20
5- Conclusion et recommandations.....	20

Sigles et abréviations

ADIE	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale
AFLEG	Application des Réglementations Forestières et Gouvernance en Afrique
APA	Accès et Partage des Avantages Issus de l'exploitation des ressources Génétiques
BAD	Banque Africaine de Développement
CAWHFI	Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale
CBFF	Fonds Forestier du bassin du Congo
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
CEA	Commission Economique Africaine
CEBEVIRHA	Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques d'Afrique Centrale
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CIFOR	Centre for International Forestry Research
CICOS	Comité des Ministres de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
CODELT	Conseil pour la Défense Environnementale par la Légalité et la traçabilité
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
FAO	Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	Facilité du Partenariat pour le Carbone Forestier
FFE	Formation Forêt Environnement
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
IFMA	Initiative de forêts modèles africaines
IJNC	instrument juridiquement non contraignant
IRScNB	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
JAP	journées nationales des aires protégées d'Afrique Centrale
JRFFE	Journées Régionales Formation Forêt Environnement
MINFOF	Ministère des forêts et de la Faune du Cameroun
MoU	Mémorandum d'Entente
NESDA CA	Réseau pour l'Environnement et le Développement Durable en Afrique Centrale
OAB	Organisation Africaine du Bois
OCFSA	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
ONFi	Office National des Forêts International
OSS	Observatoire du Sahel et du Sahara
PACEBco	Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo
PAN LCD	Plans d'action nationaux de lutte contre la désertification
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POPC	Plan d'opérations du Plan de Convergence
PTA	Plan de Travail Annuel
PTK	Portal Tool Kit
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Réduction des Emissions Issues de la Dégradation et la Déforestation
REPALEAC	Réseau des Populations Autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
REPAR	Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers et Humides d'Afrique Centrale
RIFFEAC	Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SCDB	Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique
TRAFFIC	Wildlife Trade monitoring network
UICN-PACO	Union Mondiale pour la Nature - Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche
WCS	Wildlife Conservation Society
WRI	World Resource Institute
WWF	World Wild Fund for Nature

Introduction

Institutionnalisée en 2002, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), anciennement Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale, a déjà sept ans d'existence. Sept années de vie pour une institution ne semblent pas beaucoup pour justifier des acquis. Cependant, la COMIFAC a eu à développer patiemment des actions au fil des années qui lui valent aujourd'hui une reconnaissance et une notoriété sur les plans sous-régional et international.

Plus particulièrement, au cours des deux dernières années (novembre 2007-octobre 2009) de la facilitation allemande du PFBC, de nombreuses activités à mettre à l'actif de la COMIFAC ont été réalisées sous la coordination du Secrétariat Exécutif. Parmi celles-ci, l'évaluation du plan d'opérations 2006-2008 du Plan de Convergence (POPC) lancée en juillet 2008 s'est achevée. Ainsi, la restitution des conclusions de l'évaluation a été faite, de même que la planification de la deuxième phase triennale. Cette planification a abouti à l'élaboration du POPC 2009-2011 qui est déjà entré dans sa phase exécutoire.

Le dialogue international sur les forêts et l'environnement fait aussi partie des axes majeurs des activités menées par la COMIFAC. L'institution a été très active aux négociations internationales en vue de la prise en compte du REDD dans le futur régime climat, et de sa participation prochaine à la 15^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques. Aussi, a-t-elle pris une part importante à la 8^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les forêts, au Congrès forestier mondial, aux concertations entre les organisations des trois blocs forestiers tropicaux de la planète.

En se basant sur le plan de travail biennal adopté par le Conseil des Ministres d'octobre 2008, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a, au cours de ces derniers mois, mobilisé avec l'appui de ses partenaires, un panel d'experts et consultants pour réaliser les études concourant à la mise en œuvre du Plan de Convergence et des décisions des deux derniers Conseils des Ministres.

C'est le cas spécifique de l'étude sur l'« Élaboration d'une directive sur l'implication des populations et

ONG dans le processus de gestion forestière en Afrique Centrale », de l'étude sur l'« évaluation de la contribution des redevances forestières dans le développement socio-économique des populations en Afrique Centrale », l'étude sur la pérennité de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale, etc.

De même, la COMIFAC a bénéficié de l'appui de la Coopération allemande (GTZ) pour le financement des microprojets dans certains pays, ce qui a permis ainsi d'améliorer la visibilité des actions de terrain qu'elle mène dans le cadre de ses missions.

Le processus de mise en œuvre des organes de la CEFDHAC reformée engagé en 2008 s'est également poursuivi sous l'impulsion de la COMIFAC, avec notamment l'organisation des fora nationaux et la tenue du tout premier Comité de pilotage Sous-régional.

Ces deux derniers mois ont été enfin marqués par le renforcement de la coopération avec des partenaires comme la BAD, la Banque Mondiale, le PNUE et la Grande-Bretagne/Norvège qui ont mis en place de fonds ou développé de nouveaux projets d'appui à la mise en œuvre du Plan de Convergence. De même, de nouveaux axes de coopération avec des partenaires sont identifiés et sont en cours de concrétisation, notamment avec le Japon, le Canada, USFS et la Chine.

En dépit de ces progrès, la COMIFAC reste toujours confrontée à de réelles difficultés qui entravent son fonctionnement. En effet, l'organisation vit une situation de précarité depuis plusieurs années du fait de l'absence des ressources financières pour payer son personnel et les autres charges récurrentes de fonctionnement. Cette situation qui entame la crédibilité de l'institution auprès des partenaires internationaux est principalement due au non versements de cotisations au titre de l'exercice en cours ainsi qu'aux arriérés par la plupart des pays membres.

Le présent rapport présente de manière synthétique le rapport des activités menées de novembre 2007 à octobre 2009 par le Secrétariat Exécutif sous la Présidence de la République Centrafricaine. De même, il ressort les difficultés rencontrées et les perspectives à court terme.

1- Rappel des missions de la COMIFAC

Conformément aux dispositions de son Traité constitutif, notamment en son article 5, la COMIFAC est chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle doit à ce titre:

- Assurer l'harmonisation des politiques forestières et la mise en place des instruments d'aménagement dans ses États membres ;
- Inciter les gouvernements des pays membres à la création de nouvelles aires protégées, l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de gestion des aires protégées ;
- Contribuer à l'accélération du processus de création des aires protégées transfrontalières tout en renforçant la gestion des aires protégées existantes ;
- Faciliter la mise en place des actions concertées en vue d'éradiquer le braconnage et toute autre exploitation non durable des ressources forestières dans la sous-région ;
- Faciliter la mise en place dans chaque État, des mécanismes durables de financement du développement du secteur forestier ;
- Faciliter le développement d'une fiscalité forestière adéquate dans ses États membres ;
- Favoriser le renforcement des actions visant à accroître la participation des populations rurales dans la planification et la gestion des écosystèmes ;
- Promouvoir et accélérer le processus d'industrialisation du secteur forestier ;
- Favoriser la promotion d'une plus grande implication des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable et de conservation des écosystèmes forestiers ;
- Promouvoir l'organisation des fora nationaux et sous-régionaux d'échanges d'expériences ;
- Favoriser la mise en place des réseaux liant les institutions pertinentes de recherche et de développement forestier ;
- Renforcer la coordination ainsi que la coopération entre toutes les organisations nationales et internationales impliquées dans les actions de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

2- Activités menées

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a pour missions d'assurer la coordination de la mise en œuvre des activités de la COMIFAC et d'appliquer les décisions du Conseil des Ministres. Pour assurer efficacement ces missions, le Secrétariat Exécutif a menée au cours des deux dernières années avec l'appui de ses partenaires au développement, plusieurs activités en conformité avec son Plan de travail. Ces activités s'articulent autour des composantes ci-après :

- Planification - Suivi-Évaluation de la mise en oeuvre du Plan de Convergence
- Communication et information de tous les acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur Forêts-Environnement
- Concertation – Dialogue national et international sur les forêts pour une participation large des acteurs à la prise des décisions
- Coordination pour l'harmonisation des actions des différents acteurs dans la mise en œuvre du Plan de convergence

- Conseil des Ministres

2.1 Planification, Suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence

2.1.1 La COMIFAC évalue les performances de son Plan de Convergence

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a lancé en juillet 2008, le processus d'évaluation de la mise en œuvre du plan d'opérations triennal 2006-2008 du Plan de Convergence. Cette évaluation a été menée par une équipe d'experts consultants mobilisés dans les dix pays de l'espace COMIFAC. Ce processus a conduit à un atelier d'évaluation organisé à Douala en février 2009 par la COMIFAC avec l'appui de la GTZ.

Les principales conclusions de cette évaluation ont fait état d'acquis, mais aussi des faiblesses découlant de la non performance dans la mise en œuvre du Plan de Convergence.

Parmi les nombreux acquis de la COMIFAC et du Plan de Convergence, l'on note :

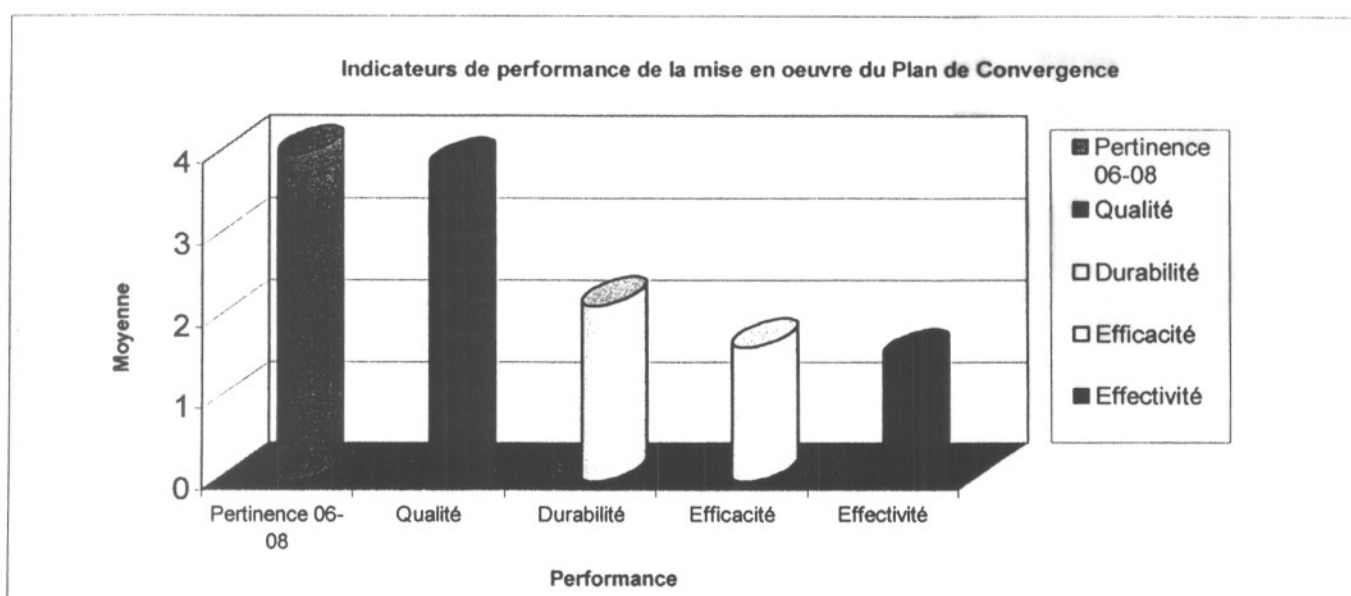
- la ratification du Traité et la signature de la quasi-totalité des conventions internationales sur les forêts et l'environnement;
- le renforcement de l'image de la COMIFAC au niveau international;
- la mise en place de plusieurs initiatives sous-régionales et des groupes thématiques de travail;
- la signature de l'Accord sous-régional sur le contrôle forestier;
- l'adoption d'une Directive sur la gestion durable des PFNL d'origine végétale, etc.

Pour ce qui est des faiblesses et des causes de non performance, les conclusions de l'évaluation du POPC 2006-2008 font état d'une faible appropriation du Plan de Convergence au niveau national, une faible mobilisation des ressources financières au niveau des États et des Partenaires au développement et de la faible capacité opérationnelle des institutions sous-régionales partenaires; ce qui a eu un impact négatif sur l'efficacité dudit plan.

Le tableau 1 et le graphique ci-après font la synthèse des indicateurs de performance dans la mise en œuvre du Plan de Convergence, selon sa qualité, sa pertinence, son effectivité, son efficacité, sa durabilité et sa pertinence.

Tableau 1 : Indicateurs de performance dans la mise en œuvre du POPC, par composantes

Performance	Qualité (0 – 4)	Pertinence 06-08 (0 – 4)	Effectivité (0– 4)	Efficacité (0 – 4)	Durabilité (0 – 4)
Moyenne	3,85	4,00	1,52	1,65	2,16



2.1.2 Le Plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de Convergence est entré dans sa phase exécutoire

Sur la base des conclusions de l'évaluation du Plan de Convergence, la planification de la deuxième phase triennale 2009-2011 a immédiatement été lancée. Cette planification conduite suivant une approche participative et de manière concertée a permis au cours de l'atelier d'évaluation de Douala de formuler un draft de plan d'opérations sous-régional 2009-2011. Ce document de travail qui a par la suite été transmis aux partenaires intervenant dans la sous-région a permis à ceux-ci d'identifier et de préciser les activités pour lesquelles ils pourraient apporter leurs appuis techniques et/ou financiers. Le document finalisé a été soumis aux Ministres de la COMIFAC pour validation. Celui-ci est entré dans sa phase exécutoire en juillet 2009.

Le plan d'opérations 2009-2011 présente ainsi pour chaque axe stratégique un cadre logique spécifiant la finalité, les objectifs, l'indicateur d'impact en 2015 et les indicateurs de résultats en 2011. Aussi, comprend-t-il au total 77 fiches opérationnelles contre 86 pour le précédent plan d'opérations (2006-2008). Ces fiches décrivent les activités à mener, les échéances de réalisation, le responsable d'exécution, le coût et les partenaires techniques et/ou financiers.

Le coût nécessaire à sa mise en œuvre est ainsi estimé à 4,8 milliards de francs CFA (équivalent à 7,4 millions d'euros), soit une augmentation de 11 % par rapport au coût de mise en œuvre du précédent plan d'opérations.

En ce qui concerne la planification du volet national de ce plan d'opérations, l'atelier d'évaluation de Douala a recommandé de tenir compte du niveau d'avancement de la planification du secteur forêts-environnement de chaque pays. A cet effet, des correspondances ont été envoyées aux différents pays par le Secrétariat Exécutif en vue de mettre en œuvre cette recommandation.

Ainsi, ceux des pays qui disposent déjà d'un Programme Sectoriel Forêt-Environnement (PSFE) devront circonscrire lors de la programmation annuelle de leur PSFE, les activités convergentes relevant du Plan de Convergence. Aussi, devront-ils élaborer leur plan d'actions prioritaires 2009-2011 en mettant en exergue les activités convergentes dudit Plan.

Les autres pays qui ne disposent pas encore d'un PSFE devront organiser une concertation multi-acteurs devant permettre l'élaboration ou la finalisation du plan d'opérations national 2009-2011. Ce plan d'opérations devra être en cohérence avec les priorités nationales recensées dans d'autres cadres de planification sectoriels disponibles.

2.1.3 La COMIFAC se dote d'un tableau de bord du suivi-évaluation de la mise en œuvre de son Plan de Convergence

Pour assurer de manière efficiente le suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence et des initiatives sous-régionales, le Secrétariat Exécutif s'est doté d'un tableau de bord constitué d'une base de données dynamique de suivi. Ce tableau de bord développé par un Consultant informaticien commis par la COMIFAC avec l'appui financier de la GTZ a été réceptionné en juillet 2009 au cours d'une réunion tenue au Secrétariat Exécutif. Ce tableau de bord dénommé « Convergence » permet de suivre l'état d'avancement des différents plans d'opérations triennaux du Plan de convergence et d'évaluer la performance de la mise en œuvre des activités.

2.2 Communication et information de tous les acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur Forêts-Environnement

2.2.1 L'étude sur la faisabilité de la pérennité de l'OFAC est réalisée

Conformément aux instructions du Conseil des Ministres de septembre 2008 à Bangui, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a lancé en juillet 2009, avec l'appui financier de la France, la GTZ et USAID/CARPE une étude sur la pérennité de l'OFAC. Cette étude qui a été menée par un panel de trois consultants vise à proposer des modalités opérationnelles pour l'établissement et la pérennité de l'OFAC comme structure permanente sous la tutelle ou au sein de la COMIFAC.

Le rapport provisoire de cette étude est déjà disponible. Compte tenu de l'importance de l'OFAC dans le paysage institutionnel sous-régional, les conclusions de l'étude seront soumises au prochain Conseil ordinaire des Ministres pour approbation.

2.2.2 La COMIFAC développe et met en œuvre un plan de communication

a- Validation de l'étude de faisabilité pour le plan de communication de la COMIFAC

La COMIFAC s'est dotée en 2008 d'une stratégie de communication, au terme d'une étude de faisabilité pour le plan de communication réalisée par un Consultant commis par le Secrétariat Exécutif. La finalité de cette étude était de proposer sur la base d'un diagnostic, la gamme d'outils de communication et d'information nécessaires pour la promotion de la COMIFAC et des partenaires oeuvrant dans la sous-région. Les conclusions de ladite étude ont été validées au cours d'un atelier organisé en mars 2008 à Yaoundé.

Le Secrétariat Exécutif s'attèle à mettre en œuvre progressivement les propositions d'action dudit plan de communication. C'est le cas de la publication périodique d'un bulletin d'information, de l'animation du site web de la COMIFAC, de la diffusion des posters, dépliants et brochures lors des événements ou conférences et de la réalisation en cours d'un film documentaire.

En dépit de ces efforts, les besoins en terme d'information sur la COMIFAC et ses activités restent importants. En effet, du fait de l'absence d'un responsable de communication au sein du Secrétariat Exécutif et de l'insuffisance des moyens financiers, de nombreuses actions de promotion de la COMIFAC ne sont pas menées dans les pays. La conséquence de cette faible communication est le peu de connaissance de l'institution dans les Etats membres.

b- Publication périodique du bulletin d'information

Le Secrétariat Exécutif publie périodiquement le bulletin d'information sur la COMIFAC et ses partenaires, « COMIFAC News ». Ce bulletin a pour vocation d'informer le grand public, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux sur les activités de la COMIFAC et des organisations sous-régionales.

Au cours des deux dernières années, trois éditions de ce bulletin ont ainsi été publiées, respectivement en juillet 2008, en avril 2009 et en octobre 2009. Les thématiques traitées par ce bulletin portent notamment sur la vie des réseaux, la vie des pays, les activités de la COMIFAC, les sujets spécifiques, les interviews, l'agenda des réunions dans le secteur forêt et environnement, etc.

c- Opérationnalisation de la plate-forme électronique de communication COMIFAC

La COMIFAC s'est dotée en 2008 d'une plate-forme électronique de communication. Cette plate-forme qui contribue au plan de communication de la COMIFAC permet aux groupes de travail thématiques, aux réseaux de la CEFDHAC, aux organisations sous-régionales partenaires, aux Coordinations Nationales et au Secrétariat Exécutif de faciliter les échanges et la circulation des informations, de tenir des débats interactifs et d'organiser des forums de discussion virtuels sur des thématiques d'intérêt pour la sous-région.

Plus d'un an après sa mise en fonction, nous pouvons nous réjouir du nombre croissant des membres inscrits à cette plate-forme. Le rapport d'évaluation de l'utilisation de ladite plate-forme élaboré en juin 2009 fait en effet état d'une centaine de membres régulièrement inscrits.

Il convient cependant de constater d'après les résultats de l'évaluation, le quasi inexploitation des autres fonctions de la plate-forme, notamment l'organisation des forums de discussions sur des thématiques ciblées ou des débats interactifs entre les différents membres des groupes. Ce constat met en évidence la sous-utilisation de la plate-forme pour laquelle les pays avaient pourtant exprimé le besoin d'un tel outil, et à laquelle les différents modérateurs des groupes ont bénéficié des sessions de formations.

d- Animation du site web de la COMIFAC

En plus de la plateforme électronique de communication, la COMIFAC dispose d'un portail Internet (<http://www.comifac.org>) où l'essentiel des informations sur l'organisation et ses activités sont régulièrement mis à jour.

Dans l'optique d'améliorer la qualité et l'animation de son site et d'accroître ainsi la visibilité de la COMIFAC via cet outil de communication, le Secrétariat Exécutif a mobilisé un Consultant informaticien depuis juillet 2009 pour restructurer ledit site web. Il est envisagé que ce site dont les travaux sont suffisamment avancés, soient opérationnels avant la fin de l'année 2009.

f- Promotion de la COMIFAC lors des conférences internationales et sous-régionales

Le Secrétariat Exécutif s'est beaucoup investi dans la promotion de la COMIFAC au cours de ces deux dernières années. Cette promotion s'est faite à l'occasion des rencontres internationales ou régionales au cours desquelles, soit des événements parallèles ou des stands d'exposition étaient organisées, soit des brochures d'informations distribuées. C'est le cas par exemple de :

- le troisième Salon International de l'Entreprise (Promote 2008) organisé du 05 au 14 décembre 2008 à Yaoundé au Cameroun
- l'organisation d'un événement parallèle COMIFAC en mai 2008, lors de la 9^{ème} conférence des parties de la CDB à Bonn ;
- l'organisation d'un événement parallèle COMIFAC en avril - mai 2009 lors de la 8^{ème} Session du FNUF à New York ;
- l'organisation d'un événement parallèle COMIFAC en septembre-octobre 2009, lors de la 9^{ème} COP de la CCD à Buenos Aires ;
- l'organisation d'un stand d'exposition COMIFAC en octobre 2009, lors du 13^{ème} Congrès Forestier Mondial à Buenos Aires ;

g- Publication du rapport État des Forêts du bassin du Congo (EDF 2008)

Le rapport « État des Forêts du bassin du Congo » 2008, (EDF 2008), fruit de la collaboration des partenaires du PFBC a été récemment publié. Il a été présenté le 15 septembre 2009 à Kinshasa (RDC), à l'occasion de la Conférence extraordinaire des Ministres de la CEEAC-COMIFAC. Ce document est devenu une référence pour la sous-région en matière de suivi de la gestion des ressources forestières. La COMIFAC (pays membres et Secrétariat Exécutif) a contribué à son élaboration tant lors de l'atelier régional de validation des indicateurs de février 2008 à Kribi, que par la collecte des données au niveau national et la participation à l'atelier régional de validation du rapport EDF de novembre 2008 à Kinshasa.

h- Rédaction et diffusion de notes de synthèses trimestrielles et rapports d'activités

Dans le souci permanent de communiquer les activités menées par la COMIFAC, des notes de synthèses trimestrielles sont régulièrement diffusées par le Secrétariat Exécutif à l'ensemble des pays membres et de ses partenaires. Aussi, le bilan biennuel des activités 2006-2008, et le rapport intermédiaire décembre 2008 – août 2009 ont-ils été produits et diffusés.

2.3 Concertation-Dialogue national et international sur les forêts pour une participation large des acteurs à la prise de décisions

2.3.1 L'Afrique Centrale formule ses positions communes et participe au dialogue international

Dans le cadre du dialogue international sur les forêts et l'environnement, des réunions préparatoires des experts des pays membres ont été généralement organisées avant chaque échéance internationale pour formuler des positions communes consensuelles et développer des stratégies de négociation. Aussi, la COMIFAC a-t-elle participé activement aux fora internationaux sur les forêts et l'environnement.

a- Négociations sur les changements climatiques et soutien de la COMIFAC au processus REDD

Depuis 2005, les pays de la COMIFAC sont engagés aux côtés des autres pays de la « Coalition for Rainforest Nations (CfRN) » pour soutenir la prise en compte de REDD (Réduction des Émissions résultant de la Dégradation et de la Déforestation) dans le régime futur Kyoto post 2012. Ce soutien, motivé par les efforts menés en matière de gestion durable des forêts et considérés comme bénéfiques pour le climat s'est clairement traduit par les actions ci-après :

- l'organisation des réunions préparatoires sous-régionales et internationales relatives aux négociations sur l'initiative REDD ;
- La transmission des soumissions des pays de la COMIFAC au Secrétariat la Convention sur cette thématique REDD ;
- La participation active des pays du Bassin du Congo aux débats sur le REDD lors des dernières Conférences des Parties (COP13) à la CCNUCC tenues respectivement en 2007 à Bali en Indonésie, et 2008 à Poznan ; ainsi que leurs participations aux consultations intersessionnelles sur les négociations tenues en 2009 ;
- L'élaboration d'un programme sous-régional REDD ;
- L'adoption d'une Déclaration sur la position politique commune sur la préparation des négociations du régime climat post Kyoto 2012.

A travers cette participation active des pays du Bassin du Congo aux discussions internationales, l'Afrique Centrale a accru son engagement au processus de négociations relatives au régime international climat post Kyoto 2012. L'enjeu de ces négociations revêt un caractère particulier pour

nos pays appelés à prendre une part active à la 15ème Conférence des parties à la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) de décembre prochain à Copenhague (Danemark).

Dans le cadre de ces négociations, l'Afrique Centrale à travers la COMIFAC entend soutenir sa position pour une prise en compte du REDD dans le futur Accord climat. Pour cela, des coalitions avec les autres entités africaines sont nécessaires. En prélude aux préparations des échéances futures relatives à ces négociations, une conférence ministérielle CEEAC-COMIFAC s'est tenue du 14 au 15 septembre 2009 à Kinshasa et une déclaration de position commune a été adoptée et entérinée par la Conférence des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale. Cette déclaration sera soumise à l'Union Africaine pour prise en compte dans la déclaration africaine.

b- Groupe de travail biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) et processus APA

Dans le but d'accompagner les pays dans la mise en œuvre de la Convention sur le Diversité Biologique (CDB), la COMIFAC s'est dotée d'un Groupe de travail Biodiversité en Afrique Centrale (GTBAC). Les objectifs de ce groupe sont de contribuer à la mise en œuvre de la CDB en Afrique Centrale et d'accroître les capacités de négociateurs CDB de la sous région.

Depuis sa création, neuf réunions du GTBAC ont été organisées et ces réunions ont permis d'obtenir entre autres résultats : (i) la formulation des positions de l'Afrique Centrale, relatives l'élaboration du Régime international sur l'Accès et le Partage des avantages issues de l'exploitation des ressources génétiques (APA); (ii) une participation plus accrue et bénéfique des États d'Afrique Centrale aux négociations internationales relatives à la CDB, notamment lors de la COP 9 et du SBSTA 25; (iii) une contribution plus accrue des peuples autochtones à la mise en application de l'article 8j de la convention et relatif aux savoirs traditionnels.

Pour le cas spécifique du processus APA, l'Afrique Centrale vient de lancer le processus en vue de l'élaboration de sa stratégie régionale. Cette stratégie est très attendue dans la mesure où elle va renforcer ses positions communes et concertées sur l'Accès et le partage découlant de l'exploitation des ressources génétiques (APA), avec l'appui de l'initiative germano-neerlandaise et du Bureau Franco-Allemand d'Appui à la COMIFAC.

Pour 2009, les activités du GTBAC ont permis de (i) préparer les négociateurs de la sous-région en vue de leur participation à la septième session du groupe de travail spécial à composition non limitée sur APA, qui s'est tenue en avril 2009 à Paris; (ii) d'adopter les stratégies d'action du GTBAC; (iii) de faire le point sur le fonctionnement du groupe ; et (iv) d'amorcer les activités conduisant à l'élaboration de la stratégie APA des pays de l'espace COMIFAC.

c- Contributions de la COMIFAC au Forum des Nations Unies sur les Forêts

La 8ème Session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) s'est tenue à New-York du 20 avril au 1er mai 2009. Les objectifs de cette session étaient : (i) d'examiner la revue de l'atteinte des quatre objectifs globaux sur les forêts et la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant (IJNC) pour tous les types de forêts ; (ii) de débattre de la thématique portant sur les forêts dans un environnement en mutation ; et (iii) de discuter des moyens de mise en œuvre de la gestion durable des forêts.

La contribution de la COMIFAC, représentée par son Secrétaire Exécutif Adjoint a été active aux travaux de ladite session. Celle-ci a porté notamment sur : (i) la participation au panel sur les contributions régionales ; (ii) l'organisation d'un évènement parallèle sur le thème « Leçons tirées du partenariat régional sur les forêts en Afrique Centrale: plaidoyer pour la prise en compte du REDD dans le futur régime climatique international post Kyoto » ; et (iii) la participation des délégués des pays membres aux travaux.

Le succès de la COMIFAC à cet évènement été rendu possible grâce aux réunions de préparation tenues en prélude à cette session, et qui ont permis d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour du FNUF-8 et de définir une position commune consensuelle sous-régionale sur ces différentes thématiques.

d- Task Force AFLEG/FLEGT et processus sur la gouvernance forestière

Le Secrétariat Exécutif a procédé en mai 2009 à l'évaluation de la Task Force régional AFLEG/FLEGT. L'atelier organisé à cet effet avec l'appui technique et financier de la GTZ et de Wageningen international a permis d'apprécier la performance organisationnelle et les réalisations de la Task Force et de formuler des recommandations pour l'avenir.

La principale conclusion de l'évaluation menée par une équipe d'experts consultants de l'Université Wageningen international montre que la Task Force n'a pas eu d'influence avérée sur la gouvernance forestière. De même, il apparaît que la Task Force a été handicapée dans son fonctionnement par plusieurs facteurs, en l'occurrence la participation inadéquate des délégués ou la non circulation de l'information.

Sur la base de ce constat, de nouvelles missions ont été assignées à ce groupe de travail. Celui-ci devra en effet travailler sur des thématiques régionales précises pour proposer des orientations à la COMIFAC sur la gouvernance forestière.

e- Groupe de travail CCD d'Afrique Centrale et Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique Centrale (PASR LCD – AC)

L'Afrique Centrale a adoptée son Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification (PASR LCD – AC). Ce programme permet à la sous-région d'être dotée d'un cadre fédérateur des efforts des pays en matière de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en tenant compte des spécificités de l'Afrique Centrale. Sa mise en œuvre est facilitée par un groupe de travail CCD mis sur pied par la COMIFAC.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PASR-LCD, la COMIFAC a organisé en mai 2009 à Libreville, en partenariat avec le PNUD, le PNUE, le Mécanisme Mondial CCD et le Gouvernement gabonais, un atelier sous-régional sur l'élaboration de stratégies de financement intégrées pour la gestion durable des terres (GDT) en Afrique Centrale. Cette rencontre a permis : (i) d'identifier des occasions de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification (PAN-LCD) dans les pays participants ; et (ii) de contribuer aux processus conduisant à l'établissement d'un cadre d'investissement pour la GDT.

2.3.2 Les produits de la CEFDHAC réformée sont opérationnels

Au terme du processus de réforme institutionnelle et organisationnelle de la CEFDHAC engagé en 2006 sous l'impulsion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les documents suivants ont été élaborés :

- les statuts;
- le règlement intérieur;
- la convention de collaboration entre la CEFDHAC et la COMIFAC
- le dispositif organisationnel de la CEFDHAC.

Ces documents ont été validés lors de la 6ème CEFDHAC tenue du 20 au 22 novembre 2007 à Libreville au Gabon.

Pour faciliter la mise en place des organes de la CEFDHAC réformée, les actions suivantes ont été menées sous l'impulsion du Secrétariat Exécutif avec l'appui de ses partenaires :

- l'organisation en mai 2008 à Douala (Cameroun), d'un atelier de réflexion visant à développer une feuille de route devant accompagner la mise en place des organes de la CEFDHAC réformée. À l'issue de l'atelier, une feuille de route de même qu'une planification des activités pour un projet d'appui au fonctionnement des organes de la CEFDHAC a été proposée ;
- l'organisation des foras nationaux qui ont permis d'identifier les priorités nationales, de mettre en place les bureaux nationaux et d'adopter les plans d'actions nationaux ; aussi, les réseaux affiliés à la CEFDHAC ont-ils tenu leur assemblée générale et adopté leur plan d'action biennal ;

- la mise en œuvre d'un projet d'appui pour le renforcement des réseaux affiliés à la CEFDHAC (REPAR et REPALEAC) ;
- l'organisation du premier Comité de Pilotage Sous-Régional de la CEFDHAC en Août 2009. Cette réunion a permis de mettre en place le bureau du comité de pilotage. Aussi, a-t-elle permis d'échanger sur les stratégies nationales et sous-régionales visant à améliorer la participation multi acteurs au dialogue national et sous-régional sur la gestion durable des forêts, et à la réalisation des actions du Plan de Convergence. A l'issue des travaux, une feuille de route a été élaborée.

Au terme de ce processus, nous pouvons nous réjouir du succès ayant marqué la mise en place de ces produits tout au long du processus. Il a permis de donner à la CEFDHAC la visibilité telle qu'il avait souhaité par la réforme. Arrivé au terme du processus, le défi majeur auquel cette plate-forme peut être confrontée reste le financement de ses actions conformément à sa feuille de route. Il y a de fait nécessité que cette structure partenaire de la COMIFAC dispose des ressources nécessaires pour lui permettre de contribuer à la mise en œuvre du Plan de Convergence.

2.3.3 Les organisations des trois blocs forestiers tropicaux de la planète se concertent

Dans le cadre de la coopération sud-sud sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, les organisations des trois massifs forestiers tropicaux (COMIFAC, ASEAN, ACTO) ont engagé des consultations informelles en vue d'établir une plateforme de collaboration. C'est ainsi que des réunions de concertation entre les trois organisations se sont respectivement tenues à Bali en janvier 2009, à Montréal en juillet 2009 et récemment en marge du Congrès Forestier Mondial à Buenos Aires en octobre 2009.

Les objectifs de ces concertations de Bali étaient de : (i) partager les expériences sur les approches et la mise en œuvre des politiques forestières régionales en vue de promouvoir un apprentissage mutuel sur la coordination et la coopération en matière de politique et d'améliorer la performance des organisations régionales ; (ii) discuter sur les éléments d'un plan d'action pour la coopération sud-sud qui renforceraient la mise en œuvre des trois objectifs de la convention sur la diversité biologique et les objectifs du millénaire pour le développement ; (iii) identifier les axes possibles de collaboration et examiner la possibilité pour la signature d'un Mémoire d'entente (MoU) qui scellerait la collaboration entre ces organisations.

2.3.4 Le RIFFEAC organise ses Journées régionales Formation Forêt-Environnement

Le RIFFEAC, Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale, a organisé à Douala (Cameroun), du 1^{er} au 03 décembre 2008, sous le patronage de la COMIFAC, les Journées Régionales Formation Forêt Environnement (JRFFE).

Ces journées qui se sont déroulées en deux ateliers successifs avaient pour but de :

(i) partager les expériences, de faire le point sur les avancées, et de dresser un état des lieux de la FFE (Formation Forêt Environnement) en Afrique centrale (atelier tenu le 1^{er} décembre 2008);

et (ii) capitaliser ensuite ces échanges au cours du second atelier visant à définir les principes directeurs pour la construction d'une Politique Régionale Formation, atelier qui a eu lieu les 02 et 03 décembre 2008.

2.3.5 Les acteurs du secteur forestier se penchent sur la certification forestière crédible dans le Bassin du Congo

Le 25 février 2009, s'est tenue à Douala la réunion sous-régionale de réflexion sur la certification forestière crédible dans le Bassin du Congo. Organisée conjointement par le WWF et l'IFIA sous l'égide de la COMIFAC avec l'appui de plusieurs partenaires, cette réunion a eu pour objectifs de partager les expériences de la certification forestière dans le Bassin du Congo ; et d'identifier les

enjeux, les opportunités, les contraintes et les solutions potentielles pour la promotion d'une certification forestière crédible et bénéfique pour le Bassin du Congo.

L'une des principales recommandations à l'issue des travaux de cette réunion a été de faciliter le processus de mise en place du groupe de réflexion représentatif de toutes les parties prenantes, avec entre autres pour mandat d'approfondir les réflexions sur les préoccupations formulées par les participants et de proposer des stratégies conséquentes.

2.3.6 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales

Dans le cadre du dialogue national et international sur les forêts et l'environnement, la COMIFAC a pris activement part à de nombreuses rencontres internationales et régionales.

2.4 Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence

2.4.1 Coordination du processus d'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale

a- Projet d'Appui au processus d'harmonisation des politiques forestières et fiscales

La COMIFAC a bénéficié de l'appui technique de la FAO et de la France pour élaborer certains outils ou instruments d'harmonisation ci-après :

- La Directive sous-régionale sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux ;
- La Feuille de route sur l'harmonisation des politiques document qui précise par domaines les dispositions et mesures à prendre ainsi que les actions à mener par chaque pays afin de garantir la cohérence des outils de gestion forestier ;
- Le manuel de mise en place des placettes permanentes pour le suivi de la végétation des forêts de production
- L'Accord sous-régional sur le contrôle forestier en Afrique Centrale.

b- Opérationnalisation de la feuille de route sur l'harmonisation des politiques forestières

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route sur l'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale adoptée à Brazzaville en octobre 2008 par le Conseil des Ministres, la COMIFAC a mobilisé en juillet 2009, avec l'appui de la FAO, un panel d'experts en vue de mener les études suivantes :

(i) l'élaboration des directives sous-régionales sur l'implication des populations locales et ONG à la gestion forestière ; Cette étude devra permettre à la COMIFAC d'être dotée d'un instrument d'harmonisation susceptible de contribuer au développement d'approches communes des pays de la sous-région en matière de gestion participative des forêts ;

(ii) l'évaluation de la contribution des redevances forestières dans le développement socio-économique des populations en Afrique Centrale. Cette étude a été initiée suite à l'instruction du Conseil des Ministres de la COMIFAC de septembre 2008 à Bangui de procéder à ladite évaluation. En prélude au lancement de cette étude, un Protocole d'Accord a été signé entre la COMIFAC et la FAO. Les résultats qui découleront de l'étude devront permettre à la COMIFAC de proposer des mesures d'amélioration de la gestion des redevances forestières affectées aux populations locales.

c- Contrôle des flux transfrontaliers de bois entre les pays de la COMIFAC impliqués dans le processus FLEGT

La COMIFAC a organisé les 03 et 04 avril 2008 à Douala au Cameroun, un atelier sous-régional sur le contrôle des flux transfrontaliers de bois entre les pays COMIFAC actuellement impliqués dans le processus FLEGT. Cet atelier qui a bénéficié de l'appui de l'Union Européenne, de la Coopération Française et de la GTZ rentre dans le cadre des activités relevant de la composante Certification et traçabilité de l'axe 5 du plan de Convergence relatif à la valorisation durable des ressources forestières. Il avait pour objectif de mettre tous les acteurs concernés au même niveau d'information et d'identifier des solutions pratiques pour vérifier la légalité des produits bois concernés par le plan d'action FLEGT.

Cet atelier a permis de formuler des recommandations sur les thématiques se rapportant à la vérification de la légalité, à la cohérence et à la compatibilité des systèmes de traçabilité entre les pays de la COMIFAC.

2.4.2 Projet de sensibilisation des autorités traditionnelles et élus municipaux autour du Trinational de la Sangha

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a initié et bénéficié des financements pour la mise en œuvre d'un projet portant sur la sensibilisation des autorités traditionnelles et des élus municipaux locaux autour du trinational de la Sangha (TNS). Ce projet s'inscrivait dans le cadre du programme de partenariat établi entre la coopération belge et les pays en développement sur le renforcement des capacités relatives à la mise en œuvre du CHM de la CDB.

Il a permis de développer et de diffuser les outils de sensibilisation tels que les posters et dépliants adressés à tous les acteurs impliqués dans la gestion du TNS, particulièrement les élus locaux et autorités traditionnelles.

Sur la base ses recommandations, une deuxième phase de ce projet a été initié et a également bénéficié du financement de la Belgique. La mise en œuvre de ce projet qui porte sur la mise en place d'une plate-forme de conservation et de suivi des actions de conservation autour du TNS démarrera en 2010.

2.4.3 Lancement du projet « Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique » (COFCCA)

Le projet « Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique » initié et mis en œuvre par le CIFOR a pour objectif de contribuer aux processus nationaux d'adaptation au Changement Climatique à travers le développement de la politique orientée vers les stratégies d'adaptation qui assurent l'utilisation durable des ressources forestières dans les forêts du Bassin du Congo. Ce projet qui s'étalera sur trois années intervient dans trois pays à savoir : le Cameroun, la RCA et la RDC.

Le lancement dudit projet a eu lieu en 25 juin 2008 à Yaoundé grâce à l'appui du Centre de Recherche pour le Développement international (CRDI).

Dans le but de suivre l'état d'avancement de ses activités, une réunion annuelle du projet s'est tenue en septembre 2009 à Bangui. Cette réunion a permis de faire le point sur les activités effectuées en année 1 (phase 1) ; (ii) de développer des stratégies pour exécuter celles qui sont planifiées pour l'année 2 (phase 2) ; et (iii) de passer en revue les activités qui se font dans chacun des pays et dans la sous-région au niveau de l'interface forêt et adaptation aux changements climatiques.

2.4.4 Processus de développement des mécanismes de financement durable

De nombreux mécanismes de financement durables pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo sont en cours d'exploration ou de mise en œuvre par la COMIFAC. C'est ainsi qu'au cours des deux dernières années, les concertations se sont poursuivies avec différents partenaires pour la mise en place de certains de des mécanismes suivants :

- (i) **le mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC**, dont le processus de mise en place a fait l'objet des discussions lors de la 14^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, tenue du 17 au 23 octobre 2009 à Kinshasa;
- (ii) **Le fonds pour les forêts du bassin du Congo lancé en juin 2008 à Londres au cours d'une réunion organisée par la Grande Bretagne**. Ce fonds qui bénéficie d'une dotation initiale de 200 millions de dollars US provenant de la Grande-Bretagne et de la Norvège vise à contribuer au financement de la conservation des écosystèmes des pays d'Afrique Centrale;
- (iii) **La Fondation pour le TNS** créée officiellement au cours d'un atelier qui a regroupé les membres du Conseil d'administration en mars 2007 à Douala au Cameroun;
- (iv) **les mécanismes de financement liés à la séquestration du carbone forestier** qui sont prospectés dans le cadre du projet « Compensation pour la séquestration de Carbone Forestier et MDP en Afrique Centrale »;
- (v) **les mécanismes de financement pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale** dont une conférence internationale a été organisée par la BAD les 21 et 22 février 2008 à Tunis. Au terme de cette conférence, la BAD a annoncé le financement d'un programme régional d'appui pour la conservation de la biodiversité et la promotion de l'écotourisme pour un montant de 58 millions de dollar US;
- (vi) **les financements provenant du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)** à l'instar des 40 millions de dollars US mis à disposition par le FEM pour appuyer la mise en œuvre du plan de convergence. Un atelier sous-régional a été organisé à cet effet en février 2008 à Libreville.

2.4.5 *Projet GTZ/COMIFAC d'appui aux microprojets : des subventions sont accordées aux pays de la COMIFAC*

Le Secrétariat Exécutif a lancé avec le soutien financier de la GTZ une initiative d'appui aux microprojets dans les pays membres de la COMIFAC. Des subventions sont ainsi accordées aux pays pour l'exécution des microprojets ayant des potentialités pour générer un impact social, économique et environnemental.

Pour 2008, trois microprojets soumis respectivement par le Tchad, le Burundi et la RCA ont été retenus. En vue d'améliorer l'offre technique et financière de ces microprojets et discuter des modalités de contrat pour l'exécution des activités, des missions d'appui conduites par le Secrétariat Exécutif avec l'appui de la GTZ ont été effectuées au Burundi et en RCA respectivement en novembre et décembre 2008.

2.4.6 *Mise en œuvre du mémorandum d'accord avec le Secrétariat de la CDB : des outils de sensibilisation sur la biodiversité sont produits*

Dans le cadre de la mise en œuvre du MOU signé en mai 2008 entre le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique, des posters sur l'intégration de la biodiversité dans l'aménagement et de l'exploitation forestière en Afrique Centrale ont été produits et diffusés. Aussi, un manuel qui présente des études de cas de bonnes pratiques combinant biodiversité, réduction de la pauvreté et développement vient d'être édité.

2.4.7 *Lancement du PACEBCo*

La CEEAC et la COMIFAC ont procédé au lancement officiel du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo), le 16 septembre 2009 à Kinshasa (RDC). Ce programme a pour objectif d'assurer la régénération des écosystèmes et améliorer les conditions de vie des populations, et le renforcement des capacités de la COMIFAC et de ses institutions partenaires.

Le PACEBCo est le fruit de l'engagement pris en février 2005 par la BAD lors du deuxième Sommet des Chefs d'Etat, d'accompagner la COMIFAC dans la mise en œuvre de son Plan de convergence et dans l'atteinte des objectifs fixés par le Traité. Sa mise en œuvre estimée à 28,53 milliards de F CFA sera co-

financée par la CEEAC, donataire du programme, et la BAD, bailleur de fonds à travers les ressources du Fonds Africain pour le Développement (FAD).

2.4.8 Lancement régional du projet de conservation TRIDOM et Premier Comité de pilotage

L'Atelier de lancement régional du projet de conservation TRIDOM¹ s'est tenu du 23 au 24 septembre 2009 à Yaoundé sur le thème : « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone de Dja-Odzala-Minkébé au Gabon, Congo et Cameroun ». Organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui du FEM², du PNUD³ et de l'UNOPS⁴, cet atelier avait pour objectif d'informer les autres acteurs des objectifs du projet, ainsi que de la stratégie d'intervention et des résultats attendus. Les recommandations formulées à l'issue de cet atelier ont été validées par le Comité de Pilotage Régional du projet qui s'est tenu le 25 septembre 2009 après l'atelier de lancement.

En prélude à ces deux événements, le Comité Scientifique et Technique du projet a tenu sa première réunion le 22 septembre 2009. Ce Comité Scientifique et Technique a pour rôle d'assister ledit Comité de Pilotage dans sa mission de supervision des activités du projet, à qui il fournit l'appui scientifique et technique dont il a besoin.

2.4.9 Le programme CAWHFI tient son Comité de pilotage

Le Comité de Pilotage du programme CAWHFI (Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale) s'est tenu du 30 mars au 02 avril 2009 à Yaoundé. Les travaux de ce Comité ont porté sur l'appréciation de l'état des niveaux d'exécution des recommandations du Comité de pilotage 2008, sur l'examen du bilan des activités 2008 et du programme d'activités 2009.

Parmi les nombreuses recommandations formulées ou reconduites à l'issue dudit Comité, il y a celle relative à une intervention forte de la COMIFAC pour une régulation plus rigoureuse du commerce des munitions de chasse. Ceci devrait se faire au travers d'une action de sensibilisation à mener en direction de la principale société de production de munition basée à Pointe Noire au Congo et qui alimente l'ensemble des pays de la CEMAC. Il s'agira aussi de saisir les Ministères en charge de la délivrance des droits d'implantation des points de vente de munition pour qu'ils soient proches des zones de valorisation cynégétique et éloignées des parcs nationaux.

2.4.10 Processus de création et de gestion du Parc transfrontalier Cameroun - Tchad

Conjointement avec le RAPAC et les administrations en charge de la faune et des aires protégées du Cameroun et du Tchad, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a lancé en 2007 une réflexion visant la création d'un Parc transfrontalier entre le Cameroun et le Tchad. Il s'est à cet effet tenu à Garoua, au Cameroun, en décembre 2007, la première réunion de concertation pour la création et la gestion concertée du complexe transfrontalier de la zone de Sena-Oura et Bouba N'Djida entre le Tchad et le Cameroun.

L'atelier a permis de mettre en place les bases pour la création du complexe transfrontalier en vue de la conservation de la biodiversité dans la zone frontalière entre le Cameroun et le Tchad. Aussi, une feuille de route a-elle été adoptée.

En vue du suivi de la mise en œuvre de cette feuille de route, la première réunion du comité ad hoc de suivi regroupant les représentants des parties concernées s'est tenue à N'Djamena (Tchad) en juin 2008.

2.4.11 L'Afrique Centrale se dote d'un plan sous-régional de formation aux métiers de la gestion des aires protégées d'Afrique Centrale

¹ TRIDOM : Trinationnal Dja-Odzala-Minkébé

² FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

³ PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

⁴ UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

L'atelier de validation du plan sous-régional de formation aux métiers de la gestion des aires protégées d'Afrique Centrale s'est tenu à Douala du 02 au 04 septembre 2009. Organisé par le RAPAC en collaboration avec la COMIFAC et le RIFFEAC, cet atelier avait pour objectifs de : (i) valider le plan sous-régional de formation aux métiers de la gestion des aires protégées ; et (ii) préparer les acteurs concernés par le développement des compétences des gestionnaires des aires protégées en Afrique Centrale à sa mise en œuvre dans leurs pays et organismes respectifs.

2.5 Conseils des Ministres

Au cours de ces deux dernières années, quatre sessions des Ministres de la COMIFAC se sont tenues. Il s'agit des sessions suivantes :

2.5.1 Cinquième Session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC

La 5^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC s'est tenue le 11 septembre 2008 à Bangui en République Centrafricaine. Cette session a été précédée du 09 au 10 septembre 2008 par la réunion des experts.

Parmi les résolutions prises par les ministres, on peut citer entre autres : (i) l'adoption de l'organigramme du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC; (ii) la libération des postes des cadres statutaires du Secrétariat Exécutif; (iii) l'adoption des documents de la réforme de la CEFDHAC; (iv) l'adoption du Programme d'actions sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en Afrique Centrale (PASR-LCD) et ainsi que la stratégie de mobilisation des financements pour faciliter la mise en œuvre du programme.

2.5.2 Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC

Sur convocation de la présidente en exercice de la COMIFAC, une session extraordinaire du Conseil des Ministres de La COMIFAC s'est tenue du 26 au 27 octobre 2008 à Brazzaville au Congo. Cette session fait suite à la cinquième session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Bangui (RCA) le 11 septembre 2008. Au cours de cette session extraordinaire, les Ministres ont procédé au renouvellement des cadres statutaires du Secrétariat Exécutif.

2.5.3 Crise du secteur forestier : les ministres de la COMIFAC se concertent

Sur convocation du Ministre des Eaux, Forêts, Pêches et Chasses de la RCA et Président en exercice de la COMIFAC, une réunion de concertation des Ministres s'est tenue le 08 mai 2009 à Libreville.

Cette réunion appuyée par l'Allemagne, facilitateur du PFBC avait pour objectifs: (i) d'apprécier le niveau de mise en oeuvre des mesures prises pour juguler les effets de la crise économique sur la filière bois en Afrique Centrale ; (ii) de faire le point sur l'état d'avancement des négociations sur le futur régime international post Kyoto ; (iii) d'apprécier l'état d'avancement de la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC.

Au terme de cette réunion, un certain nombre de résolutions ont été prises par les Ministres.

2.5.4 Conférence extraordinaire des Ministres CEEAC - COMIFAC

Sur convocation de la CEEAC, en collaboration avec la COMIFAC, une Conférence des Ministres en charge des Forêts, de l'Environnement et du Plan des pays d'Afrique Centrale s'est tenue du 14 au 15 septembre 2009 à Kinshasa. Cette session extraordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC a été précédée du 09 au 12 septembre 2009 par la Commission consultative des experts.

Au terme de cette Conférence, les Ministres ont adopté la Déclaration de Kinshasa sur la position commune des Ministres de l'Environnement, des Forêts et du Plan d'Afrique Centrale sur la préparation des négociations du nouveau régime climat, ainsi que la Note explicative y relative.

Cette déclaration a été soumise pour endossement aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC lors de leur 14^{ème} Conférence tenue du 17 au 24 octobre 2009 à Kinshasa. La Conférence a mandaté Son

Excellence Idriss DEBY ITNO, Président de la République du Tchad, pour transmettre ladite Déclaration à l'Union Africaine et de s'assurer de son intégration à la position commune du Continent.

2.5.5 Réalisation d'un audit opérationnel de la COMIFAC

Face à l'évolution de l'environnement institutionnel sous-régional et des mutations observées dans le secteur Forêt/Environnement au niveau international, la COMIFAC est confrontée à des défis nouveaux. Pour cela, il conviendrait qu'elle puisse se réajuster afin d'apporter des réponses adéquates à ces enjeux. Il est donc apparu nécessaire de lancer un audit opérationnel de l'institution qui puisse proposer des pistes claires de réorganisation pour optimiser le rendement du Secrétariat Exécutif. Des termes de référence ont été à cet effet formulés par le Secrétariat Exécutif et des actions en vue de mobiliser des financements pour la réalisation de cet audit ont été menées.

3- Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sont similaires à celles que rencontre l'organisation depuis sa création.

(i) Ces difficultés sont surtout d'ordre financier. La tension de trésorerie que traverse le Secrétariat Exécutif est désastreuse. Cette situation est due au retard de versements de contributions de l'exercice en cours et des arriérées de contributions de la plupart des pays membres. Le fonctionnement du Secrétariat Exécutif a souffert et continue de souffrir de ce retard, ce d'autant plus que la structure connaît des arriérés de salaires impayés du personnel. Par rapport au plan de travail annuel 2009, plusieurs des activités retenues ne sont pas exécutées à temps utile et plusieurs reports ont été constatés. Par ailleurs, un bon nombre d'activités prévues dans la planification 2009 ne pourront ne pas se réaliser faute de financement, et devront de ce fait être reportées à 2010. Cette situation amène inéluctablement le Secrétariat Exécutif à demeurer très dépendant de l'appui financier des partenaires.

(ii) Bien que la décision de renforcer le personnel ait été prise par le dernier conseil des Ministres, le recrutement des cadres prévu n'est pas encore effectué à cause des difficultés financières dues à un mode de financement non sécurisé de la COMIFAC. Il est utile de préciser que le nombre d'initiatives développées et mises en œuvre dans la sous-région s'accroît au fil du temps et de manière significative. Le suivi de toutes ces initiatives a donc entraîné par ricochet un accroissement du volume de travail pour l'effectif technique actuel du Secrétariat Exécutif. Face à cette contrainte, la mise en place de l'organigramme de la COMIFAC demeure la principale voie de recours pouvant permettre à la COMIFAC d'honorer à ses engagements et de subvenir aux besoins en personnel de la structure.

(iii) Une autre difficulté réside dans le fonctionnement des structures de relais du Secrétariat Exécutif dans les Etats membres. Ces structures de relais que sont les Coordinations Nationales, bien que créées officiellement, ne sont pas toujours opérationnelles dans certains pays membres. Par ailleurs, même celles qui sont mises en place ne disposent pas de suffisamment de ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs missions. Par conséquent, les Coordonnateurs Nationaux désignés consacrent peu de temps aux actions de suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence au niveau de leur pays respectif. Pour un meilleur déploiement et suivi des activités de la COMIFAC aux niveaux sous-régional et national, il s'avère important de renforcer les capacités opérationnelles de celles-ci.

(iv) La précarité de l'environnement de travail du Secrétariat Exécutif constitue une autre contrainte au déploiement de l'institution. En effet, les locaux dans lesquels le personnel de la COMIFAC travaille sont devenus exigus, ce qui rend ainsi difficile les conditions de travail du personnel. Compte tenu de l'envergure actuel de l'institution, il est important qu'elle soit dotée des infrastructures adéquates.

(v) Il convient de mentionner dans ce tableau de difficultés, les contraintes liées au suivi de la mise en œuvre de certaines activités ou initiatives par certains partenaires intervenant dans la sous-région. Ces contraintes sont surtout dues aux difficultés d'accès par le Secrétariat Exécutif aux informations relatives à ces initiatives.

4- Perspectives à court terme

En dépit des difficultés sus-évoquées, les perspectives pour le renforcement des actions de la COMIFAC et l'appui financier pour la mise en œuvre du Plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de convergence existent et apparaissent comme des opportunités pour la sous-région. Il s'agit principalement :

- du lancement du programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) ;
- du développement de partenariats nouveaux avec des partenaires comme la Coopération japonaise, « United States Forestry Service (USFS) », la Banque Mondiale, etc.

5- Conclusion et recommandations

Les résultats engrangés au fil des années par la COMIFAC confortent sa position de modèle de coopération dans le secteur forêts et environnement. Les réalisations ainsi obtenues à travers les activités menées ces deux dernières années illustrent les acquis concourent à renforcer la visibilité de la COMIFAC et l'accroissement de sa crédibilité sur la scène régionale et internationale.

En dépit des nombreuses difficultés qu'il traverse, le Secrétariat Exécutif a su assurer les missions statutaires du Secrétariat Exécutif en tant qu'organe d'exécution de la COMIFAC, sous la présidence de la République Centrafricaine.

La poursuite des missions du Secrétariat Exécutif sera davantage axée sur la mise en œuvre effective du Plan d'opérations 2009-2011 du Plan de Convergence, le suivi de la mise en œuvre du Programme d'appui à la Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo), le renforcement des capacités des parties concernées pour les négociations en vue du futur régime Climat, La poursuite du dialogue international sur les forêts et l'environnement, le plaidoyer pour l'internalisation des instruments d'harmonisation et des directives sous-régionales dans les politiques nationales, la poursuite des concertations en vue de la mise en place du mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC et ses institutions partenaires.

Pour que ces objectifs puissent être véritablement atteints, il faut une plus grande mobilisation de toutes les parties prenantes concernées pour soutenir la COMIFAC. Dans cette optique, les recommandations ci-après peuvent être proposées:

- L'opérationnalisation du mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC;
- Le paiement des arriérés dus par certains États membres ;
- La mobilisation des financements pour la mise en œuvre du POPC 2009-2011;
- La poursuite des concertations pour faire le point sur l'état d'avancement des mesures prises par les pays pour juguler les effets de la crise du secteur forestier dans la sous-région;
- La mise en place et le renforcement des capacités de toutes les Coordinations Nationales.